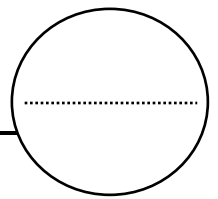




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 16 avril 2018 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

2018-04-128

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

2018-04-129

2 - ADJUDICATION DU MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX APPEL D'OFFRES # 1022018

Considérant que la Municipalité à procéder à un appel d'offres sur invitation # 1022018 pour services professionnels auprès de cinq firmes;

Considérant que la Municipalité a reçu deux (2) offres de services et que tous étaient conforme pour analyse;

Considérant que la Municipalité à constituer un comité de sélection pour évaluer les offres reçues;

Considérant que le rapport du comité a été remis au conseil de la Municipalité pour adoption;

Considérant que le rapport d'évaluation confirme que les deux (2) offres reçues conformément et analysés ont obtenues le pointage de soixante-dix (70) permettant d'ouvrir l'enveloppe de prix soit;

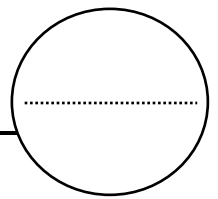
Nom	Pourcentage	Offre déposée	Pointage
Pierre Daoust Architecte	87%	45 990.00\$	10.87
Francis Lussier Architecte	88%	99 913.28\$	5.01

Considérant que la Municipalité veut réaliser ces travaux dans les meilleurs délais et conditions;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseiller



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que la Municipalité accorde le mandat de services professionnels à la firme ayant obtenu le meilleur pointage après analyse soit à la firme Pierre Daoust architecte pour un montant de 45 990.00\$ taxes incluses dans le cadre de l'appel d'offres publique # 1022018;
- Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

2018-04-130

3 – ACHAT DE PIÈCES ET DE BACS À RECYCLAGE – COMPAGNIE USD LOUBAC

Considérant que la Municipalité doit faire l'achat de contenant de recyclage ainsi que de certaines pièces pour la réparation ;

Considérant que nous avons reçu la soumission de USD Loubac pour l'achat de 14 bacs de 360 litres avec l'impression du logo de la Municipalité ainsi que des couvercles et des tiges au fin de réparation pour un montant de 1 555.10\$ avant les taxes ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Roy Catto, conseiller, et résolu unanimement par les conseiller de procéder à l'achat de pièces et de contenant de recyclage pour un montant de 1 954.28\$ incluant les taxes ainsi que les frais de transport et d'imputer cette dépense au compte 02-450-20-725 pour un montant de 1463.49\$ avant taxes et au compte 02-450-00-526 pour un montant de 236.25\$ avant les taxes.

ADOPTÉE

2018-04-131

4 – RÉPARATION LAMPADAIRE– STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE

Considérant que le lampadaire sur le stationnement de l'hôtel de ville doit être réparer;

Considérant les soumissions suivantes incluant le raccord du lampadaire avec le triplex fournis par la Municipalité :

- Priest	630.00\$ plus taxes
- Florent Guay Électrique	250.00\$ plus taxes
- Les Entreprises Tétreault Électrique Inc	234.30\$ plus taxes

Considérant que la Municipalité possède déjà un triplex ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de mandater Les Entreprises Tétreault Électrique Inc. pour réparer le lampadaire dans le stationnement de l'hôtel de ville pour un montant de 269.39\$ et d'imputer cette dépense au compte 02-340-00-649.

ADOPTÉE

2018-04-132

5 – SANTÉ ET SÉCURITÉ GÉNÉRALE SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS

Considérant que pour passer l'examen d'Emploi Québec concernant le programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées, les opérateurs doivent sur le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction ;

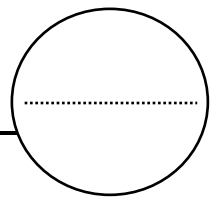
Considérant que la responsable des eaux usées, Pascale Giroux, ainsi que l'opérateur, Yves Gauthier, doivent suivre le cours de santé et sécurité ;

Considérant que la responsable et l'opérateur ne peuvent s'absenter en même temps ;

Considérant la formation offerte par l'Association des constructeurs du Québec offre la formation le 9 et 10 juin ainsi que le 16 et 17 juin 2018 à Ste-Catherine pour un montant de 285\$ plus les taxes ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant la formation offerte par le Cégep de St-Jean-sur-Richelieu offre la formation le 26 et 27 mai ainsi que le 2 et 3 juin 2018 à St-Jean-sur-Richelieu pour un montant de 269\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- D'autoriser Pascale Giroux et Yves Gauthier à assister aux formations ;
- D'imputer la dépense de formation au montant de 554\$ plus les taxes au compte 02-414-00-454;
- De défrayer les frais de déplacements tel que stipulé dans le règlement no.305 et d'imputer cette dépense au compte 02-414-00-310;
- De défrayer les frais de repas tel que stipulé dans le règlement no.305 et d'imputer cette dépense au compte 02-414-00-493;
- De faire le virement budgétaire suivant afin de pallier les dépenses non prévues au budget pour l'année 2018 :
- De virer 282\$ du compte 02-414-01-411 au compte 02-414-00-454.

ADOPTÉE

2018-04-133

6 – ACHAT DE TRANSMETTEUR DE NIVEAU – VIBRISS INSTRUMENT ET CONTRÔLE

Considérant que le transmetteur de niveau du réservoir d'eau potable ne fonctionne plus correctement ;

Considérant que le problème provient du relais du transmetteur de niveau ;

Considérant que le relais n'est pas interchangeable et nous devons donc changer le transmetteur de niveau ;

Considérant que le transmetteur de niveau permet de démarrer et arrêter la pompe du puit ;

Considérant la soumission de Vibriss pour la fourniture d'un transmetteur de niveau Greylin ainsi que son installation pour un montant de 2 088\$ avant les taxes ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de mandater la firme Vibriss pour fournir le transmetteur et faire son installation pour un montant de 2400.68\$ et que cette dépense soit imputée au compte 02-412-00-526.

ADOPTÉE

2018-04-134

7 – ACHAT DE CONTENANTS À ORDURES – TERRAINS MUNICIPAUX

Considérant la demande du Jardins collectif concernant l'achat d'un contenant à ordures pour en faire l'installation permanente au jardin ;

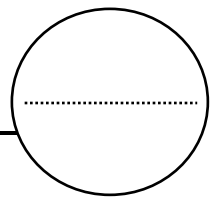
Considérant que nous devons remplacer le contenant à ordures existant à l'hôtel de ville due à son mauvais état ;

Considérant les soumissions reçues pour 2 contenant à ordures incluant les frais de transport :

- Tessier	1 402.00\$ plus taxes
- Paris Site Furnishings	1 802.00\$ plus taxes
- Global Industrial	1 446.58\$ plus taxes
- Jambette	2 593.54\$ plus taxes
- Tech Sport	2 942.02\$ plus taxes
- Jambette	2 979.24\$ plus taxes



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de procéder à l'achat de deux contenants à ordures de la compagnie Global Industrial pour un montant de 1663.21\$ et d'imputé cette dépense au compte 02-130-00-522.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

Aucuns citoyens présents.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 8h02 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Luc Guérin, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

2018-04-135

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 16 avril 2018.
